

# Plateforme Biodiversité

5e réunion

Compte-rendu du webinaire du 2 avril 2021



Avec :

**Pierre Dubreuil**, directeur général de l'Office français de la biodiversité

**Basile Van Havre**, co-président du groupe de négociation sur le cadre post-2020 de la Convention sur la diversité biologique

**Jeanne N'Tain**, négociatrice à la CDB pour la Côte d'Ivoire

**Pauline Teillac-Deschamp**, coordinatrice BIODEV2030, expertise France

**Aleksandar Rankovic**, coordinateur Gouvernance internationale de la biodiversité post 2020 à l'IDDRI

Après plus d'un an d'interruption liée à la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid 19, la Plateforme Biodiversité 2020 a tenu sa cinquième session le 2 avril 2021 avec pour objet d'éclairer les enjeux sur les négociations en cours sur la biodiversité.

Dans son *propos introductif*, **Pierre Dubreuil** souligne l'importance des années 2020-2021 pour la biodiversité, avec un calendrier très dense au niveau français, avec l'annonce par la Président de la République lors du One Planet Summit de janvier dernier de la Stratégie nationale des Aires protégées, avec la tenue du Congrès mondial de la Nature à Marseille le 3 septembre prochain dans une configuration qui reste encore à préciser compte tenu des enjeux sanitaires, et puis, au niveau international, la COP 15 de la CDB qui va se dérouler dans un contexte bien particulier de crise sanitaire qui vient nous rappeler à quel point le bouleversement des équilibres de la biodiversité généré par l'homme est un enjeu qui touche à la santé humaine et qui est l'un des enjeux qui va devoir être traité dans les conférences internationales. Il est très important que dans la définition du cadre post-2020 et des engagements qui seront pris, on puisse avoir une approche préventive, au-delà de l'approche curative indispensable, de façon à éviter que ne se reproduisent des situations telles que celle que nous vivons en ce moment. Il se félicite de la reprise des réunions de la Plateforme qui permettent de renouer le contact, de faire le point sur le déroulement des travaux. Il indique que la Secrétaire d'État, Bérangère ABBA suit avec intérêt les réunions de la plateforme.

### ***Des nouvelles du front des négociations par Basile Van Havre***

**Basile Van Havre** : À la suite de la réunion, la veille, du bureau de la COP, les notifications du secrétariat exécutif nous demandent de bloquer la période du 3 mai au 13 juin, même si la finalisation des dates et les modalités pratiques appartiennent aux bureaux du SBSTTA et du SBI. La Présidence a demandé à ce que ce créneau soit tenu et à ce que les négociations de préparation puissent se tenir en ligne. Comme la Chine a prévu de tenir la COP du 11 au 24 octobre, nous pouvons maintenant caler les étapes préparatoires. Comme il nous faut à peu près 9 semaines entre deux réunions majeures du processus de préparation, nous aurons besoin des avis du SBSTTA et du SBI pour la fin mai. Pour rappel, le SBSTTA est l'organe scientifique de la convention et il a pour mission de nous donner l'heure exacte d'un point de vue scientifique sur les enjeux qu'au sein du groupe de travail que nous co-présidons avec Francis Ogwal, nous traitons de façon politique. Le SBI est le pendant administratif du SBSTTA et il traite de questions tout à fait importantes comme le suivi de la mise en œuvre de la convention, le rapportage. Je voudrais rappeler que nous avons déjà tenu une première réunion du groupe de

travail à Nairobi, qui a suivi une série de consultations régionales qui nous ont permis de produire une première ébauche du cadre en janvier 2020. Une deuxième réunion de consultation générale a eu lieu à Rome à la suite de laquelle une deuxième ébauche a été produite en juillet.

Avant la tenue des sessions formelles du SBSTTA et du SBI, des sessions préparatoires informelles ont été organisées pour tester les modalités de travail à distance et en tirer des enseignements : côté positif, la participation a été plus importante que dans les réunions classiques, mais côté négatif, il y a eu des difficultés de connexion, le travail prend plus de temps et c'est plus compliqué. Mais l'immense majorité des pays reconnaît le caractère exceptionnel des circonstances présentes et l'urgence qu'il y a à avancer et à agir. Après les réunions du SBSTTA et du SBI, nous prévoyons de publier une nouvelle ébauche autour du 21 juin prochain. Mais autour de ce processus officiel, il ne faut pas ignorer les très nombreuses réunions informelles qui ont eu lieu au cours des derniers mois, dont celle d'aujourd'hui, mais aussi de thématiques telles que le cadre de responsabilité et de transparence, la nature et le climat, ou autour de groupes de pays qui ont des intérêts communs. Toutes ces réunions sont très utiles, elles nous donnent à Francis et à moi du grain à moudre et elles permettent d'approfondir différents sujets dans un cadre plutôt serein. A côté de ça, il y a un processus d'ambition politique, qui a commencé en septembre à New York avec l'engagement des leaders et la Coalition pour une haute Ambition co-présidée par la France et le Costa Rica, le Sommet des Nations Unies sur la Biodiversité, le One Planet Summit, il va y avoir le G7 et le G20, la Colombie a réitéré son intention de faire une pré-COP et je sais que plusieurs États sont en train d'examiner ce qui peut se faire autour du prochain congrès de l'UICN et de l'Assemblée Générale des Nations unies.

Je voudrais maintenant vous parler des enjeux clés qui vont être importants à discuter de façon détaillée :

Alors que les thèmes de la protection des espaces et des espèces et de leur récupération, de l'utilisation durable, de changement climatique et de pollution sont traités, je suis inquiet que celui des espèces exotiques envahissantes ne soit pas suffisamment abordé.

Le sujet de la mobilisation des ressources est extrêmement important, mais ce qui m'inquiète, c'est le côté très classique des discussions, alors qu'on ne semble pas bien mesurer l'impact de la pandémie du Covid qui fait que la capacité à libérer des flux monétaires additionnels est limitée, ce qui va imposer de trouver d'autres sources, car on sait que les ressources sont là, mais ça va être compliqué et il faudra une ouverture à des ressources différentes.

En matière de cadre des responsabilités et transparence, il y a la volonté d'un grand nombre de Parties d'avoir un outil beaucoup plus solide, et on va sans doute aller vers un système plus fluide et plus transparent.

Sur la question du séquençage numérique, je crois que la question va être de devoir se familiariser avec un dossier extrêmement technique et de regarder ce qui peut être fait de façon pratique, avec un regard neuf. Il me semble illusoire de penser qu'on peut dégager des ressources à court terme, en revanche, il faudra voir comment bâtir un système d'échange de données équitable et efficace, dont l'utilité a été rendue particulièrement évidente par la crise actuelle du Covid.

### ***Des nouvelles du terrain en Côte d'Ivoire***

**Jeanne N'Tain** se propose de partager avec les participants à la Plateforme, la manière dont, en tant que négociatrice, elle perçoit l'élaboration et les défis de la mise en œuvre du futur cadre stratégique de la CDB.

Je voudrais dire les choses telles qu'elles se passent ici.

Sur la perception du processus d'élaboration du cadre post 2020 :  
Il est très long, harassant et périlleux du fait des activités généralement en ligne avec tout leur cortège de difficultés liées à la connexion internet et de la nécessité d'effectuer, en parallèle, tout un cortège d'activités administratives.  
Le processus est véritablement plombé par la crise sanitaire : malgré l'établissement de corrélations entre la crise sanitaire et l'érosion de la biodiversité, les priorités nationales sont ailleurs. Nous soignons la fièvre au lieu d'agir sur les facteurs qui en sont la cause. Même les plans de sortie de crise font peu allusion à la prise en compte de la biodiversité.  
La sensibilisation, l'information des parties prenantes pour une implication formelle dès l'élaboration du cadre a déjà pris un sérieux coup de retard.  
Les partenaires techniques et financiers, qui nous soutiennent, sont pratiquement absents.  
Pour nous ici, la COP est un moment trop capital, trop crucial pour qu'elle se tienne en mode virtuel. Un scénario proposé par le Secrétariat est de travailler sur les documents et de les adopter ultérieurement. Peut-être faut-il examiner cette option qui semble plus plausible. En tous cas, mon pays ne pourra pas s'engager dans une démarche à laquelle il n'a pas pris part.

Sur les défis dans la mise en œuvre des décisions de la COP 15 et NBSAP ivoirienne :

Un premier défi est la meilleure appropriation et leur mobilisation autour du nouveau cadre.

La crise sanitaire freine toutes les activités : comment transformer cette menace en une opportunité pour plus investir dans la biodiversité. Ça aussi c'est un défi, non seulement pour les États, mais aussi pour le processus d'élaboration et là, je n'ai pas trop senti les mesures en lien avec les maladies émergentes dans le cadre.

Un défi majeur, au cours de notre plan 2017-2020, qui a été un frein à la quête de nos objectifs, c'est la mobilisation des ressources pour financer les actions. Mais aujourd'hui, la priorité est à l'atténuation de la crise sanitaire. Alors comment allons-nous mobiliser les ressources, autant au niveau national qu'international ?

Autre défi, c'est l'alignement des stratégies sectorielles sur le nouveau cadre, alors que beaucoup de stratégies ont été déjà adoptées.

Certaines Parties ont appelé mon attention sur le fait que le FEM (Fonds pour l'Environnement mondial), qui est alloué à la biodiversité, très souvent ne sert pas la biodiversité.

Un défi majeur, c'est les synergies d'action entre les différentes conventions. Certaines parties prenantes me disent que ces synergies sont trop théoriques. Alors, il faut passer à l'action maintenant.

Sur l'ancrage ou portage politique :

La Côte d'Ivoire est sur la bonne voie avec la consultation nationale organisée en janvier dernier et qui a réuni les parties prenantes nationales afin de partager l'information et recueillir leur avis sur le cadre post 2020. Cet atelier a été organisé avec le soutien de WWF International, WWF France et l'AFD, que je remercie encore.

A l'issue de cet événement, nous avons adressé une communication en Conseil des Ministres afin que les autorités soient au fait de ce qui se prépare en matière de biodiversité et pour que les préoccupations de la Côte d'Ivoire soient prises en compte dans la décision finale.

Toutefois, j'ai une inquiétude : comment prendre en compte le nouveau cadre dans le Plan National de Développement, qui regroupe les actions sectorielles, et qui est en cours de validation, alors que notre NBSAP doit être révisée ?

Pour faire face à la crise sanitaire, la Côte d'Ivoire a activé son Comité One Health qui doit formuler une stratégie et un plan d'action pour traiter les questions liées aux maladies émergentes.

Dans le cadre de la préparation du cadre post-2020, beaucoup de coalitions ont été créées ; la Côte d'Ivoire a adhéré à la coalition mondiale pour préserver 30% de la biodiversité marine et terrestre ; j'ose croire que cette adhésion sera un élément catalyseur pour booster le cadre et sa mise en œuvre.

Pour terminer, tout à l'heure, je parlais de la synergie entre les conventions, qui restait trop théorique. Je propose la création d'une Plateforme internationale des différentes conventions en lien avec l'environnement, qui serait répliquée au niveau national, afin d'éviter les conventions orphelines et surtout mieux traiter la question de la perte de biodiversité.

En réaction à l'intervention de Jeanne N'Tain, Basile Van Havre l'en remercie car elle donne l'heure juste du terrain. Il mentionne la décision du Secrétaire Général des Nations unies, d'ouvrir les missions des Nations unies dans tous les pays qui le

voudront pour mettre les infrastructures de communication à la disposition des délégués. La Chine réfléchit aussi aux moyens techniques, d'aider et fournir des moyens de communication. Notre singularité, c'est que notre négociation n'a lieu que tous les 10 ans et je suis heureux de voir que l'ensemble des régions fait face à la réalité et reconnaît l'urgence d'avancer.

*Vers une nouvelle géopolitique de l'effort pour la biodiversité (et la climat) : enjeux pour 2021 et au-delà*

**Aleksandar Rankovic** constate d'entrée de jeu qu'au bout de 20 ans de prise d'engagements ambitieux au niveau international le problème n'est pas réglé. L'ambition est donc maintenant d'éviter de faire aussi mal, et si possible de faire beaucoup mieux pour la prochaine décennie et les suivantes.

Je voudrais d'abord vous parler du cadre de transparence et j'aimerais montrer, notamment par comparaison à ce qui a été imaginé dans l'Accord de Paris, que ce qui manque beaucoup, c'est la géopolitique de l'effort, que je vais illustrer. Dans un monde beaucoup plus polycentrique qu'on ne pouvait l'imaginer il y a à peine 20 ou 30 ans, il y a des États, notamment des grandes puissances, qu'il faut voir comme des souverains redevables. Il est très difficile aujourd'hui d'essayer d'imposer des objectifs très ambitieux sans laisser de liberté pour fixer des objectifs au niveau des États, mais il y a une plus grande tolérance d'un certain niveau d'ingérence pour aller observer la mise en œuvre.

Dans le champ de la biodiversité il faut qu'il soit porté beaucoup plus d'attention à la mise en œuvre, collectivement et au niveau national. Pourquoi c'est important ? Aujourd'hui, dans le monde de la biodiversité, il y a un vrai manque de pression par les pairs sur la mise en œuvre domestique. Quand on va à une COP, il n'y a pas beaucoup d'enjeu à se présenter en tant que pays face aux autres, qu'on ait fait ou non ce qu'on s'était engagé à faire. Du coup, on n'a pas beaucoup d'incitation dans les discussions à essayer de faire mieux.

Ce dont on a besoin aussi, c'est d'une rythmique, de clauses de rendez-vous. Comment créer un système de rendez-vous où on ne se retrouve pas seulement tous les dix ans, mais selon lequel, chemin faisant, on se rend des comptes plus régulièrement. Il faudrait que ces moments là puissent compter et avoir des conséquences, c'est à dire faire le point sur ce qui manque, comment mieux coopérer, où il faut relever l'ambition... Et il faut que ça compte non seulement au niveau international, mais que ça compte, via ce que j'appelle une chaîne de redevabilité, aussi au niveau national. Par exemple, au moment où l'on tient des consultations avant de rendre un rapport national, il faut que ça crée du momentum parce qu'on sait que, derrière, ça va être regardé, à la fois par les autres pays, et par la société civile.

Le mérite de cette approche, c'est qu'elle contribue à garder la biodiversité à l'agenda politique au niveau national par la rythmique qu'elle crée et qui permet

d'embarquer aussi différents acteurs y compris non étatiques, de l'économie, dans cette mécanique de rédition de compte les uns aux autres de ce qui a été et peut être fait.

Il faut aussi que cet effet politique là touche les autres secteurs de l'économie. Le dilemme qu'on a, c'est qu'en fait on a tendance à tenir les administrations de l'environnement redevables, alors qu'en fait, sur beaucoup de facteurs de pression sur la biodiversité, ce sont d'autres administrations qui détiennent les leviers principaux, dans le domaine agricole ou d'autres secteurs socio-économiques. Il y a donc une vraie connexion entre l'effet politique recherché à travers le cadre de transparence et avec ce qu'on appelle dans notre jargon les enjeux de « mainstreaming ».

Voilà pourquoi, dans les prochains mois, il y a besoin de plusieurs points. D'abord créer un narratif positif. L'enjeu est de créer une responsabilité collective, il faut que la CDB se donne les moyens, collectivement et institutionnellement, de suivre de manière beaucoup plus proche et régulière la mise en œuvre des engagements pris. Il faut rechercher aussi une responsabilisation individuelle, qu'il faut voir de manière positive, avec des États plus transparents, davantage dans un partage et un apprentissage collectif.

Il y a aussi un aspect très positif à en tirer, c'est une dimension de responsabilité mutuelle : pouvoir mieux s'expliquer, plus régulièrement, sur tel problème, sur telle dynamique sectorielle qu'on ne peut pas changer au niveau domestique, comme c'est le cas par exemple des flux de certaines commodités entre pays importateurs et exportateurs, peut permettre d'enrayer certaines pressions sur la biodiversité. Pour mieux pointer les besoins de coopération financière, le fléchage de certains financements, les besoins de renforcement de capacités, on a besoin de moments plus réguliers pour comprendre comment créer plus de solidarité sur la route d'une meilleure atteinte des objectifs mondiaux.

Dans les prochains mois, de nombreux points techniques seront en discussion :

- Quels outils de planification et de rapportage développer au niveau national ?
- Quelles sont les modalités d'évaluation individuelle et collective ?
- Et, derrière, avec quelles conséquences ? Quelles conséquences tire-t-on des bilans périodiques ? Quel est le niveau d'ambition ? Peut-être rediriger la discussion sur les moyens de mise en œuvre et c'est là que le partage de diagnostics plus fins peut être intéressant.
- Il y a la question de la place des acteurs non étatiques, du rôle très important des populations autochtones et communautés locales, du rôle des villes, des régions... Quelle place donner aux engagements du monde économique ?

Toutes ces questions, largement suspendues par la crise sanitaire, vont être au cœur des discussions qui vont se tenir au sein du SBI. À l'Iddri, nous allons publier un article assez développé pour faire des propositions sur ce mécanisme-là.

Mais cette année, avec la COP 15 de la CDB et la COP 26 pour le climat, il y a l'occasion, à la veille de Rio+30, de poser des jalons pour mieux connecter les ambitions et les efforts qu'il y a sur ces deux sujets.

Depuis Rio en 1992, il y a eu une spécialisation nécessaire dans les négociations, et même dans la mobilisation de la société civile et de la science, mais qui a pu conduire à des impasses dans l'action et a des dissonances cognitives dans la manière de percevoir les enjeux. Ça pose des problèmes dans l'ambition politique et dans la mise en œuvre, puisqu'on a des plans climat et des plans biodiversité qui ont parfois des incohérences par rapport aux objectifs affichés de part et d'autre.

Pour nous il faut donc poser les jalons du renouvellement de l'ambition sur climat et biodiversité, de façon qualitative, et de poser les jalons de son inscription institutionnelle pour que les processus à venir dans les prochaines années la reflète. Et on aura besoin de définir une ambition commune, qui fasse le lien entre les deux problématiques, que nous traduisons, tant qu'on n'a pas trouvé mieux, comme une ambition à 2050 vers un monde « neutre en carbone et positif pour la biodiversité ». Dans les prochaines semaines, nous allons publier des productions Iddri, avec une vision, d'ici à 2023, où nous allons identifier des jalons et faire des propositions à la fois en termes d'ambition croisée et d'inscription institutionnelle.

### *Intégrer la biodiversité au développement*

**Pauline Teillac-Deschamp** nous présente une initiative portée par la France, mise en œuvre dans 16 pays pilotes, et dont l'objectif, comme son nom l'indique (BIOdiversité et DEVeloppement) est d'intégrer la biodiversité au développement au lieu de les opposer. La volonté de ce projet, c'est d'intégrer de manière transversale la biodiversité pour limiter les pressions. C'est ce qu'on appelle en anglais le « mainstreaming » et c'est un terme auquel il faut donner corps quand on veut faire le lien entre l'humanité, ses modes de vie, ses différentes façons d'exploiter les ressources naturelles et de les impacter. On voit bien alors, du fait de la diversité des modes de vie, qu'il faut engager l'ensemble de la société si l'on veut engager des changements transformatifs. Il y a bien sûr les acteurs étatiques, qui sont engagés dans la négociation, mais comme on a pu le voir pour l'accord de Paris en 2015, il n'y avait pas que les États qui étaient moteurs et il n'y avait pas que les États qui étaient demandeurs de changement transformatif. Il faut vraiment que la totalité de la société soit moteur dans ces changements transformatifs et donc, notamment, le secteur privé, les organisations de la société civile et les citoyens dans leur grande diversité, avec entre autres, les peuples indigènes et les communautés locales.

Le projet a commencé au tout début 2020 et, malgré la pandémie de Covid, tous les pays ont pu progressivement rejoindre le projet au cours de l'année 2020. L'approche consiste à associer, d'une façon assez expérimentale, une phase de dialogue pour impliquer les parties prenantes et pour formuler des engagements volontaires sectoriels fondés sur des diagnostics scientifiques. Nous allons tester



cette approche en souhaitant obtenir des engagements ambitieux, mais aussi répliquer cette méthode pour embarquer de nouveaux pays. Actuellement nous avons : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République du Congo, l'Éthiopie, Fidji, le Gabon, la Guinée, le Guyana, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda, le Sénégal, la Tunisie et le Vietnam. C'est un projet très partenarial financé par l'AFD, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Expertise France, avec deux opérateurs sur le terrain dont la compétence est largement reconnue, le WWF France et l'UICN.

La façon dont BIODÉV a été pensé, c'est d'encourager les engagements sectoriels avec pour finalité d'enrayer le déclin de la biodiversité et, si possible, d'entamer la restauration avec comme autre objectif, avoir cette approche multi-acteurs, qui permet à la fois de formuler des ambitions partagées, fondées sur la science, pour contribuer à l'amélioration de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques. Un renforcement des capacités est prévu dans les 3 étapes du projet que sont : le diagnostic, le dialogue et, une fois les objectifs formalisés, une étape de dissémination dans des plateformes régionales, dans d'autres pays, puis au niveau mondial dans le cadre des négociations en cours.

Au niveau diagnostic, il y en a de deux ordres. D'abord sur les opportunités et menaces sur les ressources naturelles du pays, centré sur la biodiversité, mais aussi sur les secteurs et les acteurs qui dépendent et impactent la biodiversité. Le dialogue doit associer tous les acteurs, aussi bien ceux qui poussent l'ambition vers le haut, que ceux qui la ramènent à un niveau faisable et déboucher sur une proposition de trajectoire qui puisse amener à des engagements pour l'intégration de la biodiversité dans les secteurs d'activité. Enfin, une diffusion de la méthode et de ses résultats à l'occasion des moments clés comme le congrès mondial de la Nature et la COP 15, mais aussi dans des instances régionales.

Je reviens sur le cadre conceptuel des diagnostics scientifiques. Il s'agit de connaître l'état de la biodiversité, mais aussi les pressions, mais également les « drivers », c'est à dire les pressions indirectes, par exemple la finance qui peut être un secteur essentiel pour engendrer des changements transformatifs pour d'autres secteurs, tel que l'agriculture, qui, elle, a un impact plus direct. Ce diagnostic, qui est fait par les opérateurs de terrain part d'une revue de la littérature, d'entretiens à dire d'expert, les scores STAR de l'UICN qui vont éclairer tous ces résultats. Ces résultats sont présentés dans des instances de concertation et c'est sur la base de ces consultations que vont être choisis les secteurs à la fois importants pour le développement du pays et qui ont un fort impact sur la biodiversité et pour lesquels pourra démarrer un dialogue pour définir des engagements.

Nous avons à cœur d'associer les acteurs du secteur privé, évidemment l'État, bien sûr, les bailleurs pour le financement des nouveaux engagements, bien sûr aussi les organisations de la société civile, non seulement en tant que consommateurs mais aussi en tant que citoyens, les chercheurs et les médias, car il faut pouvoir former et informer sur les enjeux de la biodiversité. Nous avons aussi une typologie des

secteurs et aussi des acteurs à mobiliser à l'intérieur de ces secteurs et de la contribution de ces secteurs à des chaînes de valeur qui peuvent être locales, régionales ou mondiales avec des engagements qui ne pourront pas être pris au même niveau en fonction de l'intégration dans la chaîne de valeur.

Dans les différents pays, on a aussi fait un examen des facteurs d'échec ou de succès de certains engagements préalables et on s'est rendu compte qu'un facteur d'échec était souvent le manque d'implication du secteur privé dans la définition des engagements, mais aussi parfois le manque de mesures de contrôle de la mise en œuvre, ou encore les questions de la planification, des cadres politique et réglementaire associés aux engagements sont fortement revenus. Dans les facteurs de succès, ce qui ressort c'est la question de la réglementation et de l'équilibre économie-environnement dans le respect du renouvellement de nos ressources naturelles. C'est aussi à la fois des mesures de protection, de conservation, l'association de tous les acteurs, de la finance et donc des moyens mis en place.

Enfin, dans les pistes qui émergent pour pouvoir engager les secteurs, on a vrai sujet de respect de la réglementation, la question du reboisement, mais selon quelles modalités, la question de la restauration écologique des terres dégradées et puis évidemment la questions de l'agriculture et d'autres secteurs qui sont plus ciblés.

Et puis, on a demandé quelles étaient les clefs pour formuler des engagements ambitieux et il apparaît que les engagements qui ont du sens dans la durée doivent être mesurables, avec une trajectoire, mais avec une vision de durabilité et d'équité et en lien avec les autres engagements et plans nationaux.

En résumé de ce très vaste projet, 16 pays en 2 ans qui travaillent chacun sur 2 secteurs de leur économie et qui veulent associer l'ensemble des parties prenantes, et qui veulent porter la démonstration que l'accord pour le cadre post-2020 est faisable, on peut retenir que la méthode et l'ambition que porte BIODIV, c'est avoir une approche de « mainstreaming » de la biodiversité dans les secteurs et une implication « whole of society » donc de toutes les composantes de la société avec un diagnostic fondé sur la science pour éclairer et guider les acteurs, un dialogue associant tous les acteurs et des engagements pour lesquels il faut se donner les moyens de ses ambitions, agir sur les pressions directes et les « drivers » indirects et se donner un cadre de mesure et d'évaluation réaliste des engagements. Et nos 16 pays ambitionnent de pouvoir montrer les résultats obtenus à la fois au Congrès mondial de la Nature et à la COP 15 de la CDB à Kunming.

## **Discussion**

Sur question de Jeanne N'Tain, Pauline Teillac-Deschamp précise les critères qui ont conduit à retenir les 16 pays du projet : éligibilité en lien avec le PIB du pays, avec leurs ressources naturelles et les pressions qui s'y exercent, avec la présence sur place des opérateurs pressentis, et bien sûr une demande de manifestation d'intérêt

du pays émise par la France. On est allé au-delà des 10 pays initialement envisagés du fait du nombre de demandes, mais au-delà, et sous toute réserve à ce stade, on envisage une deuxième phase pour élargir le nombre de pays d'une part et, d'autre part, pour les 16 pays de la première phase, appuyer la mise en œuvre des engagements pris dans cette première phase.

Basile Van Havre remarque que beaucoup de projets intéressants se font dans divers autres pays, l'Inde et l'Indonésie par exemple et qu'on n'en parle pas assez. Il serait important de créer un mouvement de fond en faveur de la mise en œuvre car c'est là qu'est l'essentiel.

En réponse à une question sur la position de la Chine, Aleksandar Rankovic considère qu'on a besoin d'une présidence chinoise proactive et qui aide à créer du consensus sur la route de la COP et dans la gestion des inévitables moments de tension au moment de la COP. La Chine a aussi des exemples à mettre en avant, en particulier par rapport à ses approches de développement de planification pour y intégrer les questions de biodiversité sur son territoire et au-delà de son rôle diplomatique, elle peut mettre sur la table des initiatives pour avancer sur certains points clefs. Or, la première cible du zero draft porte précisément sur le développement de la planification spatiale comme outil de préservation de la biodiversité et il y a dans le monde un besoin de développer et/ou renforcer les outils, les politiques et les institutions dans ce domaine. Et s'il y avait une initiative portée par la Chine, sur la base de ses propres expériences, pour permettre à la communauté internationale de développer et renforcer l'utilisation de ce type d'outils, je trouverais cela intéressant.

À une question sur le dispositif de rapportage, Basile Van Havre indique que, pour lui, on a besoin d'un calendrier sur 10 ans pour voir à quels moments seront fournis les rapports, à quels moments auront lieu les évaluations globales... Une proposition a été faite par le secrétariat, qui est en train de la retravailler. On aura certainement un calendrier très clair.

Deux questions portent, l'une sur l'intérêt que pourrait porter l'administration Biden à la COP 15, l'autre sur les liens entre les processus internationaux climat et biodiversité. Pour Aleksandar Rankovic, mentionne que le plan climat américain comporte l'objectif 30% en 2030, mais sans que cela donne lieu à une prise de position dans une enceinte où ils sont observateurs. Mais dans l'ambiance, le retour en force des États-Unis dans la négociation climat, avec notamment le Sommet Biden du 22 avril va rebasculer l'attention vers le climat, ce qui, de mon point de vue renforce l'impératif de montrer à quel point les deux ambitions sont liées dans l'année qui vient et au-delà. De notre point de vue, à l'iddri, alors qu'il y eu la prévision d'un objectif climat dans le cadre post-2020, il faudrait faire en sorte qu'elle puisse refléter l'ambition commune, et que du côté climat on reconnaisse bien l'importance du succès des politiques de la biodiversité comme une condition habilitante pour avoir un succès sur les politiques climat. Et, en termes de processus, on pourrait commencer par faire travailler ensemble les organes

subsidiaries sur des questions à la fois techniques et de mise en œuvre, ce qui permettrait d'apporter un soutien aux États Parties pour mettre plus de cohérence dans leurs stratégies nationales de part et d'autre. Basile Van Havre voit le retour des États-Unis dans les négociations climat comme une opportunité. On a un engagement très ferme en faveur d'une des cibles. Du côté de la convergence des deux agendas, pour moi il n'y a qu'un agenda et plus on favorisera l'intégration, meilleur sera le résultat des deux côtés.

Pour terminer, Aleksandar Rankovic indique qu'il est envisagé, avec les collègues de l'OFB, de tenir la prochaine session de la plateforme à la charnière juin-juillet, avec pour principal objet de discuter la prochaine version du projet de cadre post 2020.